



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 109004

Texte de la question

Mme Françoise Branget appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions d'accès aux soins pour les étudiants. En effet, un certain nombre d'entre eux ne peuvent contracter une assurance complémentaire santé pour des raisons financières. Ils se privent ainsi par exemple des soins dentaires ou ophtalmologiques dont ils auraient besoin. Aussi elle souhaiterait connaître les mesures envisagées pour aider les étudiants à l'acquisition d'une complémentaire santé et pour les rendre autonomes vis-à-vis du système de soins.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109004

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11498